

11-INT-601



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **7 FEV. 2012**

Scanné le _____

Interpellation

souhaite développer

Souveraineté alimentaire : renforcer le partenariat producteurs-consommateurs

La nouvelle loi vaudoise sur l'agriculture est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011. Elle mentionne à son article premier la notion de souveraineté alimentaire. L'idée de souveraineté alimentaire a été forgée par le mouvement Via Campesina, groupement international d'organisations de petits paysans et travailleurs agricoles, lors du sommet mondial de l'alimentation de 1996. Cette organisation place au premier plan des priorités à l'autodétermination en matière de politique agricole et alimentaire, la promotion de la production agricole locale. De cette autodétermination fait également partie le droit de se protéger contre les importations à bas prix. La souveraineté alimentaire désigne le droit pour un peuple, un pays, de définir lui-même sa politique agricole et alimentaire ou de déterminer lui-même comment les denrées alimentaires sont produites ainsi que le droit à l'approvisionnement en propres denrées alimentaires, pour autant que les accords internationaux qu'il a passés soient respectés. Dans notre pays, les éléments essentiels du concept de la souveraineté alimentaire devraient être réunis. Sur la base de l'article 104 de la Constitution fédérale, l'agriculture suisse fournit une contribution à la sécurité de l'approvisionnement et le pays dispose des instruments et moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre d'une politique agricole autonome. Les défis sont nombreux pour assurer l'autoapprovisionnement. La population s'accroît, les sols agricoles fertiles diminuent et l'ouverture des marchés progresse.

La priorité doit être donnée à la production agricole locale pour nourrir la population. La dimension humaine et la relation de proximité sont une priorité. Cette relation vise à assurer une transparence maximum des actes de production, de transformation et de commercialisation.

Je souhaite poser les questions suivantes au Conseil d'Etat

- 1) Comment le Conseil d'Etat entend-il mieux sensibiliser les consommateurs aux enjeux agricoles et alimentaires
- 2) Quelles conditions cadres peut-il mettre en œuvre pour permettre une meilleure répartition des marges au sein de la filière agro-alimentaire
- 3) Quelles mesures le Conseil d'Etat entend-il mettre en place pour soutenir les marchés paysans et les réseaux de distribution de paniers fournis par les producteurs de la région, payés à un prix équitable
- 4) Le Conseil d'Etat envisage-t-il d'établir un partenariat ville-campagne sous forme d'un engagement réciproque à consommer selon le rythme des saisons

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Villars-Burquin, le 7 février 2012

Ginette Duvoisin, députée

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2012

Aebi Jean-Robert	Capt Gloria	Dind Claudine
Aellen Catherine	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Ansermet Jacques	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Apothéoz Stéphanie	Cherubini Alberto	Durussel José
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Eggenberger Julien
Baehler Bech Anne	Cherix François	Epars Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berlie Olivier	Collet Michel	Fiora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	De Icco Fabrice	Gardon Julien
Borloz Frédéric	De Montmolin Martial	Glutz Félix
Bory Marc-André	Debluë François	Golaz Florence
Bottlang-Pittet Jaqueline	Décosterd Anne	Golaz Olivier
Brélaz François	Delay Elisabeth	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Depoisier Anne-Marie	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Devaud Grégory	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2012

Guignard Pierre	Monod Alain	Rostan Jacqueline
Haenni Frédéric	Montangero Stéphane	Roulet Catherine
Haldy Jacques	Mossi Michele	Ruey-Ray Elisabeth
Haury Jacques-André	Mouquin Michel	Saugy Roger
Hurni Véronique	Nicolet Jacques	Schilt Jean-Jacques
Jaquet-Berger Christiane	Oran Marc	Schwaar Valérie
Jaquier Rémy	Pache Rémy	Schwab Claude
Jobin Philippe	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Junglaus Delarze Suzanne	Payot François	Sonnay Eric
Kappeler Hans Rudolf	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Kernen Olivier	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Labouchère Catherine	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Pierre-André	Venzelos Vassilis
Mange Daniel	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Manzini Pascale	Progin Sylvie	Voilet Claude-Alain
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Melly Serge	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marlon Ailette	Wyssa Claudine
Meyer Roxanne	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Miéville Michel	Rithener Christiane	Züger Eric
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Zwahlen Pierre